

**Procès-verbal** de la session **SPÉCIALE** tenue le **10 DÉCEMBRE 2018** à **12 h 15** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15, rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON;	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Dominic LAQUERRE,	conseiller
Raymond PAILLÉ,	conseiller;
Marie-Josée-PLEAU,	conseillère.

Est absente :

Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère.
-----------------------	--------------

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	directrice générale et greffière.
----------------	-----------------------------------

### **18,306 OUVERTURE DE LA SESSION**

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, elle ouvre la session à 12 h 15.

### **18,307 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La greffière déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette séance spéciale.

### **18,308 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. RESSOURCES HUMAINES – Embauche de préposés à l'entretien et à la surveillance de la patinoire
7. ALIMENTATION EN EAU POTABLE – PUITES P-2 – Mandat pour plans et devis du bâtiment de service pour chambre de vannes
8. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE TAUX DE TAXATION DE L'EXERCICE FINANCIER 2019
9. AVIS DE MOTION
  - 9.1 Projet de règlement amendant le règlement édictant le plan d'urbanisme n° 09-01 de la Ville de Kingsey Falls
  - 9.2 Projet de règlement amendant le règlement de zonage n° 09-02 de la Ville de Kingsey Falls
10. ADOPTION DE RÈGLEMENTS
  - 10.1 Règlement n° 18-17 relatif aux rejets dans les réseaux d'égout de la Ville de Kingsey Falls

10.2 Projet du règlement n° 19-04 amendant le règlement édictant le plan d'urbanisme n° 09-01 de la Ville de Kingsey Falls

10.3 Premier projet du règlement n° 19-05 amendant le règlement de zonage n° 09-02 de la Ville de Kingsey Falls

11. LEVÉE DE LA SESSION

**18-248** **RÉSOLUTION NO 18-248**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**18,309** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 3 décembre 2018.

**18-249** **RÉSOLUTION NO 18-249**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2018**

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 3 décembre 2018 tel que présenté.

**18,310** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**18,311** **RESSOURCES HUMAINES – Embauche de préposés à l'entretien et à la surveillance de la patinoire**

**18-250** **RÉSOLUTION NO 18-250**  
**EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS**  
**POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE**  
**DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE**  
**SAISON 2018-2019**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le conseil désire maintenir les activités de la patinoire extérieure pendant la saison hivernale, ce qui procure une qualité de vie accrue aux résidents;
- 2 L'entretien de cette patinoire doit être effectué régulièrement tant pour le déneigement que pour l'entretien de la glace;
- 3 La ville doit assurer la surveillance des patineurs durant les heures d'ouverture;
- 4 La directrice générale recommande l'embauche de Étienne Côté et René Dion;
- 5 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ENGAGEMENT DE PERSONNEL.** La ville retient les services de Étienne Côté et René Dion pour l'entretien de la patinoire extérieure et l'entretien intérieur du vestiaire pour la saison 2018-2019. Ces personnes travailleront, lorsque la température le permettra, les fins de semaine et, au besoin. Le nombre d'heures hebdomadaires sera partagé entre les 3 employés, selon leurs disponibilités. Ils assumeront l'arrosage et le déblaiement des patinoires, le cas échéant, et la surveillance des patineurs tant à l'intérieur du bâtiment que sur les patinoires. L'arrosage et le déblaiement se feront en dehors des heures d'ouverture et pendant, si nécessaire.
- 2- **RÉMUNÉRATION.** La rémunération sera celle en vigueur pour les étudiants au service de la ville au cours de l'exercice 2018 jusqu'au 31 décembre et la nouvelle rémunération au cours de l'exercice 2019, le cas échéant.
- 3- **HORAIRE.** La patinoire sera ouverte aux heures suivantes :
 

du lundi au vendredi inclusivement :	de 18 h à 21 h;
le samedi et le dimanche :	de 13 h à 21 h.

La patinoire sera ouverte en après-midi les journées pédagogiques, durant la période des fêtes et au cours de la semaine de relâche scolaire.
- 4- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

**18,312 ALIMENTATION EN EAU POTABLE – PUIITS P-2 – Mandat pour plans et devis du bâtiment de service pour chambre de vannes**

Ce point est reporté à une prochaine session.

**18,313 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE TAUX DE TAXATION DE L'EXERCICE FINANCIER 2019**

La directrice générale dépose le projet du règlement de taxation en vue de son adoption en janvier 2019.

**18,314 AVIS DE MOTION**

**18,314.1 PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉDICTANT LE PLAN D'URBANISME N° 09-01 DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

**AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉDICTANT LE PLAN D'URANISME N° 09-01 DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

Le conseiller **Alain DUCHARME** donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement édictant le plan d'urbanisme no 09-01 de la Ville de Kingsey Falls afin :

- D'inclure un terrain sur la rue Caron dans l'affectation mixte ( M ).

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

#### **18,314.2 PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 09-02 DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

##### **AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 09-02 DE LA VILE DE KINGSEY FALLS**

La conseillère **Marie-Josée PLEAU** donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage no 09-02 de la Ville de Kingsey Falls afin :

- De modifier le plan de zonage concernant les zones industrielles 8-iN et 9-iN.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

#### **18,315 ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

##### **18,315.1 RÈGLEMENT N° 18-17 RELATIF AUX REJETS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUT DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

18-251

##### **RÉSOLUTION NO 18-251 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 18-17 RÈGLEMENT RELATIF AUX REJETS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUT DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits par la loi, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement n° 18-17 *Règlement relatif aux rejets dans les réseaux d'égout de la Ville de Kingsey Falls* tel que soumis par la greffière.

##### **18,315.2 PROJET DU RÈGLEMENT N° 19-04 AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉDICTANT LE PLAN D'URBANISME N° 09-01 DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

18-252

##### **RÉSOLUTION NO 18-252 ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT N° 19-04 AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉDICTANT LE PLAN D'URBANISME N° 09-01 DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

Sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le projet du règlement n° 19-04 *Règlement amendant le règlement édictant le plan d'urbanisme n° 09-01 de la Ville de Kingsey Falls*.

Le présent projet de règlement n°19-04 aura pour objet de modifier le règlement du plan d'urbanisme afin :

- D'inclure un terrain sur la rue Caron dans l'affectation mixte ( M ).

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 14 janvier 2019, à 19 h 15, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

### **18,315.3 PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT N° 19-05 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 09-02 DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS**

#### **18-253 RÉSOLUTION NO 18-253 ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT N° 19-05 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 09-02 DE LA VILLE DE KINGSEY FALLS ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

Sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le premier projet du règlement n° 19-05 Règlement amendant le règlement de zonage n° 09-02 de la Ville de Kingsey Falls.

Le présent projet de règlement n°19-05 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- De modifier le plan de zonage concernant les zones industrielles 8-iN et 9-iN.;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 14 janvier 2019, à 19 h 15, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

La mairesse remercie les élus pour leur implication aux divers comités et souhaite à tous une bonne période des Fêtes.

### **18,316 LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 12 h 30.

---

Micheline Pinard-Lampron  
Mairesse

---

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière

